

REGLEMENT DU JEU INTERNET
« CLUB EUROPE 1 »
Saison 2024/2025
Additif N°3

EUROPE 1 DIGITAL organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Club Europe 1 » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 13 janvier 2025 à 7h00 au 19 janvier 2025 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

➤ **Pour l'application des articles 3 et 4 :**

L'annexe comportant la question et la bonne réponse correspondante est non disponible par le public avant la fin de la Période de Jeu précitée.

➤ **Pour l'application de l'article 6 :**

5 (cinq) gagnants seront tirés au sort parmi les participants inscrits ayant répondu correctement à la question.

- Détail du lot :

Les gagnants tirés au sort remportent :

- ⇒ **5 lots « 2 (deux) places en catégorie 1 (une) pour assister au concert de Sylvie Vartan au Palais des Congrès à Paris le 24 ou 25 janvier 2025 »** d'une valeur unitaire de 201 (deux cent une) euros.

Les gagnants pourront choisir d'assister au concert du 24 ou 25 janvier 2025 en fonction des disponibilités.

Les gagnants et leurs accompagnateurs s'engagent à respecter les éventuelles conditions d'accès au site liée au contexte sanitaire ; c'est-à-dire la présentation d'un pass vaccinal ou sanitaire ou tout autre document demandé en fonction de la réglementation en vigueur au moment du concert.

La Société Organisatrice se dégage de toute responsabilité en cas d'annulation du concert. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'accident et / ou tout incident survenu à l'occasion du concert. Les gagnants et leurs accompagnateurs devront se rendre sur le lieu du concert par leurs propres moyens.